Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le **Jeudi 09 juillet 2026 à 20 heures 00**, à la Maison communale

CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballotage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 28 mai 2026
2. ATL - CCE - Règlement d'ordre intérieur et fonctionnement - Approbation
3. Remise en location du logement communal Place du Centenaire, 6 - 6820 Sainte-Cécile
4. Assessment - recrutement d'un.e directeur (tric) financier (ère) - Admission de la dépense
5. Règlement-redevance sur les droits d'emplacement sur les marchés 2026-2031 - Approbation
6. Fabrique d'Eglise de Villers-Devant-Orval - Compte 2025 - Approbation
7. Vente d'une parcelle à Lacuisine - Décisions
8. Centrale d'achat Idélux pour la fourniture de panneaux photovoltaïques sur l'école de Sainte-Cécile (Projet CLE) - Admission de la dépense
9. Extension du périmètre du Parc naturel de Gaume à la commune de Chiny - Décision
10. Paysalia - Installation d'un système de vidéosurveillance et accès automatisé au Belvédère - Attribution
11. CCATM - Démission d'un membre - Désignation d'un remplaçant
12. Changement de nom d'un tronçon de la rue Nigely à Fontenoille

13. Auteur de projet Rénovation des bâtiments Trinteler - Approbation dépense - avenant n°1

14. Auteur de projet Rénovation des bâtiments Trinteler - Approbation dépense - avenant n°2

15. Etude de stabilité du bâtiment "Fondation Marci" à Chassepierre - Approbation dépense

16. Approbation de l'octroi de la subvention communale - Bibliothèque publique de Florenville (ASBL) - Compte 2025 et Budget 2026

17. Octroi d'un subside - Centre Médical Héliporte

18. Application de l'article 60 du RGCC - Facture sous responsabilité du collège

19. Compte de fin de gestion du Directeur financier sortant - Approbation

20. Procès-verbaux de vérification de caisse du Directeur financier pour les 1er, 2ème, 3ème et 4ème trimestre 2025

21. Approbation des compte et bilan de l'exercice 2025

22. Budget Exercice 2026 - MB01 - Approbation

23. Compte 2025 du C.P.A.S - Approbation

HUIS CLOS

24. Modification – Demande d'une Institutrice primaire pour une Interruption partielle de carrière à raison d'1/2 temps (12/24) sur sa charge horaire de 24/24 - Du 24/08/2026 au 29/08/2027 inclus

25. Modification - Demande d'une Institutrice primaire pour un congé pour prestations réduites justifiées par des raisons sociales ou familiales à raison d'1/4 temps (6/24) - Du 24/08/2026 au 29/07/2027 inclus

26. Modification – Demande d'une Institutrice primaire pour un congé pour prestations réduites pour convenance personnelle pour 4 périodes (4/24) du 24/08/2026 au 29/08/2027 inclus

27. Modification - Demande d'une Institutrice primaire pour un congé pour prestations réduites justifiées pour des raisons de convenances personnelles du 24/08/2026 au 29/08/2027 inclus à raison de 4/24

28. Ratification- Demande d'une Institutrice primaire pour un congé pour exercice provisoire dans un autre P.O. d'une

fonction égale à titre temporaire - du 24/08/2026 jusqu'au 02/07/2027 inclus

29. Ratification - Demande d'une Institutrice primaire pour une interruption de carrière à mi-temps lors de la naissance d'un enfant dans le cadre d'un congé parental - du 24/08/2026 au 23/04/2027 inclus

30. Modification – Demande d'une Institutrice maternelle pour une interruption partielle réversible de carrière à raison d'1/2 temps (13/26) sur sa charge horaire de 26/26 - Du 24/08/2026 au 29/08/2027 inclus

31. Modification - Demande d'une Institutrice maternelle pour une interruption partielle de carrière à raison d'1/5 temps (5/26) sur sa charge horaire de 26/26 - à partir du 24/08/2026 au 29/08/2027 inclus

32. Modification - Demande d'une Institutrice maternelle pour un congé pour prestations réduites accordé au personnel âgé de 50 ans, pour 5 périodes du 24/08/2026 au 29/08/2027 inclus

33. Ratification – Interruption partielle de carrière d'un Professeur de philosophie et citoyenneté à raison d'1/4 temps (5/24) sur sa charge horaire de 23/24 sur différents P.O. – Du 24/08/2026 au 29/08/2027 inclus

34. Ratification - Désignation d'une Institutrice maternelle pour 26P à Muno - à partir du 27/05/2026

35. Ratification - Désignation d'un Enseignant sur l'implantation de Muno à partir du 27/05/2026

36. Ratification - Désignation d'une Institutrice maternelle pour 13P à Villers - à partir du 27/05/2026

Par le Collège,

La Directrice Générale, La Bourgmestre,

Réjane STRUELENS Camille MAITREJEAN